



## Conseil économique et social

Distr. générale  
1<sup>er</sup> décembre 2010  
Français  
Original : anglais

### Commission de statistique

#### Quarante-deuxième session

22-25 février 2011

Point 3 i) de l'ordre du jour provisoire\*

**Questions soumises à la Commission pour examen  
et décision : indicateurs du développement**

## Indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement

### Rapport du Secrétaire général

#### *Résumé*

Le présent rapport a été établi comme suite à la demande formulée par la Commission de statistique à sa quarante et unième session (voir E/2010/24, chap. I.A. Comme l'en avait chargé la Commission, le Groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement et la Division de statistique de l'Organisation ont mené des travaux intensifs afin d'améliorer les méthodes de suivi des progrès accomplis sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, aplanir les différences entre les ensembles de données nationaux et internationaux, identifier les mesures à adopter pour renforcer les capacités de suivi de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et mettre au point les stratégies pour aider les pays à mieux coordonner la communication des données et le suivi de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Le rapport contient également une évaluation de la disponibilité de données permettant un suivi des progrès réalisés dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et décrit comment ont été établis les rapports intérimaires annuels sur les progrès accomplis à cet égard. La Commission est invitée à faire part de ses observations sur les progrès réalisés par le Groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement et sur les orientations futures de ses travaux.

Les questions soumises à la Commission pour discussion figurent au paragraphe 30.

\* E/CN.3/2011/1.



## I. Introduction

1. Le présent rapport donne un aperçu des progrès réalisés pour répondre aux préoccupations exprimées par la Commission de statistique quant à la production d'indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement (objectifs du Millénaire pour le développement) et à la capacité des pays d'assurer eux-mêmes le suivi de ces indicateurs. Il décrit également les actions menées par le Groupe interinstitutions et d'experts et la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour établir les rapports d'activité de 2010 et les produits relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement destinés à informer le grand public et les responsables politiques des progrès accomplis dans ce domaine.

2. Les travaux du Groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement et de la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies, en sa qualité de coordonnateur du Groupe, ont continué d'être inspirés par la résolution 2006/6 du Conseil économique et social<sup>1</sup> relative au renforcement des capacités statistiques et ont tendu en particulier : a) à améliorer la disponibilité et la qualité des données relatives au suivi des objectifs du Millénaire pour le développement; b) à promouvoir et à faciliter l'utilisation d'un système d'échange de données statistiques et de métadonnées concernant les indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement afin d'améliorer la coordination et l'établissement de rapports concernant la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement; et c) à aplanir les différences entre les ensembles nationaux et internationaux de données et à encourager l'appropriation par les pays des données relatives au suivi.

3. La Division de statistique de l'ONU s'est également attachée, comme demandé par la Commission de statistique dans sa décision 41/112, à développer les programmes de formation au suivi des objectifs du Millénaire pour le développement, notamment à l'échelon international, et à collaborer étroitement avec les commissions régionales des Nations Unies et les autres institutions régionales afin de renforcer les capacités statistiques des pays et éliminer les différences entre les données et à établir un répertoire des études réalisées au sujet des différences entre les ensembles nationaux et internationaux de données.

## II. Améliorer la qualité des données servant à établir les indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement

4. La mesure dans laquelle les indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement sont établis sur la base des estimations des organismes des Nations Unies plutôt que des statistiques nationales a été l'une des principales préoccupations de la Commission de statistique. Dans sa résolution relative au renforcement des capacités statistiques, le Conseil économique et social a également demandé à tous les organismes internationaux « d'améliorer la portée et la transparence de tous les indicateurs et l'établissement de rapports sur ces indicateurs » notamment « en évitant les imputations, à moins de disposer de

---

<sup>1</sup> Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2010, Supplément n° 4 (E/2010/24)*, chap. I.B.

données nationales qui permettent d'obtenir des imputations fiables à l'issue de consultations avec les pays concernées et au moyen de méthodes transparentes » [par. 5 c)].

5. Le Groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement continue de donner suite à ces demandes en s'attachant à améliorer le dialogue entre les représentants des systèmes nationaux de statistique et les organismes internationaux ainsi qu'à resserrer la coordination à l'intérieur des systèmes statistiques nationaux et à renforcer leurs mécanismes de présentation de rapports aux organismes internationaux.

6. Lors de la prochaine réunion du Groupe interinstitutions et d'experts, qui doit avoir lieu à Genève du 30 novembre au 2 décembre 2010, les partenaires internationaux et les représentants des systèmes nationaux de statistique passeront en revue les travaux entrepris pour améliorer les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement et l'établissement de rapports sur ces indicateurs, discuteront des stratégies à mettre en œuvre pour améliorer le suivi au plan infranational et les méthodes d'évaluation des progrès accomplis par les pays et détermineront les priorités sur lesquelles devront être axés les efforts de renforcement des capacités statistiques de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement.

7. Afin d'améliorer la transparence des sources de données et des méthodes utilisées pour le suivi des objectifs du Millénaire pour le développement, la Division de statistique a introduit en 2006 un système de codage attribuant une couleur à chaque cellule de la base de données sur les objectifs du Millénaire pour le développement afin d'en identifier la nature. En outre, des métadonnées détaillées sont incorporées à la base de données pour expliquer en détail la méthode d'élaboration des séries internationales de données. Ce système de codage et les métadonnées doivent également aider les usagers, surtout les statisticiens nationaux, à rapprocher les sources de données nationales et les informations disponibles dans la base de données internationale. Pour chaque ensemble de données de la série présentée dans la base de données et pour chaque pays et chaque année considérés, l'organisme responsable explique comment les chiffres ont été obtenus et indique le niveau d'ajustement des données communiquées à l'origine par le pays auquel il a procédé afin d'arriver au niveau voulu de comparabilité internationale ou pour résoudre des problèmes de qualité des données.

8. Les métadonnées contenues dans la base de données d'indicateurs sur les objectifs du Millénaire pour le développement ont été régulièrement élargies et mises à jour depuis 2006 à la lumière des suggestions formulées par les pays et contiennent une description détaillée des sources de données, des définitions et des méthodes utilisées par les organismes responsables pour compiler les sources internationales de données.

9. La Division de statistique mène également un projet pluriannuel visant à améliorer la collecte, la disponibilité et la diffusion des données destinées au suivi des indicateurs concernant les objectifs du Millénaire pour le développement, particulièrement au plan national. La phase principale du projet, fondée sur les résultats obtenus lors de la phase pilote (2008-2009), a été entreprise en 2010 avec le lancement d'activités initiales en Asie et en Afrique. Le projet débouchera sur des portails de données concernant la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement au plan national qui rassembleront les données nécessaires

recueillies par les différentes institutions nationales responsables. Il a été lancé dans le cadre du projet un prototype de diffusion des données appelé MDGLabs (<http://unstats.un.org/unsd/mdglabs>), qui permettra de rechercher les principaux indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement sur la base des sources aussi bien nationales qu'internationales et mettra en relief et expliquera la différence entre les deux sources de données. Ces données seront par la suite transmises à la base de données internationale (<http://data.un.org>) tenue par la Division de statistique de l'ONU à New York.

#### **A. Ateliers régionaux sur le suivi des objectifs du Millénaire pour le développement**

10. L'on a commencé en 2008 à organiser une série d'ateliers rassemblant des représentants des systèmes nationaux de statistiques et des experts des organismes internationaux afin d'analyser ensemble les lacunes et les divergences entre les données nationales et les données internationales, d'en cerner les causes et de recommander les actions nécessaires pour y remédier. Ces ateliers sont inspirés des réunions de travail au cours desquelles les représentants des systèmes de statistiques nationaux et les experts des organismes internationaux responsables de l'établissement des estimations et de la compilation des séries internationales de données travaillent sur les ensembles de données existants afin d'en corriger les lacunes et les incohérences.

11. Des ateliers ont été organisés en 2008 et 2009 en Afrique, en Asie et au Moyen-Orient. Un autre atelier a été organisé à Genève du 8 au 11 novembre 2010 à l'intention de 13 pays de la région de la Commission économique pour l'Europe (CEE). Les participants ont fait porter leur attention surtout sur les problèmes de mesure et sur les incohérences entre les ensembles internationaux et nationaux de données relatives aux indicateurs de suivi des quatrième et cinquième objectifs du Millénaire pour le développement.

12. Il est prévu d'organiser en collaboration avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) à l'intention de 11 pays de la région un séminaire qui doit avoir lieu à San José (Costa Rica) du 31 janvier au 3 février 2011. Ce séminaire a pour but d'améliorer le suivi des indicateurs concernant les objectifs du Millénaire pour le développement et l'établissement de rapports à ce sujet ainsi que d'aplanir les différences entre les données nationales et internationales. Il rassemblera des représentants des bureaux nationaux de statistique, les ministères techniques et les organismes internationaux, qui élaboreront des recommandations concernant la publication de données relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement et mettront au point des stratégies afin de corriger les lacunes et les incohérences que présentent les chiffres nationaux et internationaux. L'accent sera mis sur les indicateurs de la pauvreté, de l'éducation, de l'emploi, de la santé ainsi que de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, qui sont au nombre des problèmes les plus pressants en Amérique latine et dans les Caraïbes. En outre, une séance spéciale sera consacrée au suivi à l'échelon infranational et en particulier au suivi des tendances en ce qui concerne la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement parmi les populations autochtones, autre problème critique dans la région.

13. Par ailleurs, il est prévu d'organiser à l'intention des pays de la région de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESEAO), d'Afrique du Nord et d'Afrique subsaharienne un séminaire qui doit avoir lieu au Caire en mars 2011. Ce séminaire, organisé par la CESEAO et la Division de statistique de l'ONU, a pour but de former des statisticiens nationaux à l'utilisation du système d'échange de données et de métadonnées statistiques (SDMX) pour les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement et aux meilleures pratiques en matière de coordination au plan national et de présentation de rapports au système international.

**B. Activités menées par les membres du Groupe interinstitutions et d'experts en vue d'analyser les différences entre les ensembles nationaux et internationaux de données relatives aux indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement**

14. Indépendamment des ateliers organisés conjointement avec la Division de statistique de l'ONU et pour continuer de s'efforcer de remédier aux lacunes des données et d'améliorer la qualité des données utilisées pour le suivi des objectifs du Millénaire pour le développement, plusieurs membres du Groupe interinstitutions et d'experts ont également lancé leurs propres programmes et activités afin de rapprocher les données de sources nationales et internationales. La Division de statistique a établi un répertoire de ces activités qui contient notamment des liens avec certaines des études et certains des rapports originaux (disponibles à l'adresse <http://mdgs.un.org>).

**III. Évaluation de la disponibilité de données concernant les indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement**

15. La mesure dans laquelle les indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement sont établis sur la base des estimations des organismes des Nations Unies plutôt que des données produites par les systèmes statistiques nationaux a été l'une des questions qui préoccupent le plus la Commission de statistique. En outre, les milieux statistiques se sont inquiétés, d'une façon générale, de l'insuffisance des données nécessaires pour compiler les indicateurs officiels identifiés pour suivre la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Aussi, la Division de statistique s'emploie-t-elle régulièrement à suivre la disponibilité d'informations figurant dans la base de données concernant les indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement (<http://mdgs.un.org>). Cette évaluation a permis de déterminer jusqu'à quel point les agrégats régionaux utilisés pour le suivi au plan mondial reflètent la situation réelle des différents pays du monde ainsi que de mesurer, indirectement, la capacité des pays de produire les données requises.

16. En outre, pour évaluer la mesure dans laquelle les informations figurant dans la base de données reflètent la capacité effective des pays de produire les données requises, le système de codage par couleurs de la base de données concernant les

indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement permet d'établir une distinction entre les données produites par les pays et les données ajustées ou les estimations. Cependant, pour porter un jugement sur la couverture par pays de la base de données, il importe de ne pas oublier que les données produites au plan national ne sont pas toutes communiquées au système statistique international, essentiellement en raison des carences des mécanismes existants de communication de données.

17. Le Groupe interinstitutions et d'experts s'attache depuis plusieurs années à améliorer la coordination des systèmes statistiques au niveau des pays ainsi que le système de communication de données aux organismes internationaux. Les organismes internationaux, les commissions régionales et d'autres partenaires ont également lancé un certain nombre d'initiatives pour aider les pays en développement à renforcer les capacités de leurs services statistiques de produire, d'analyser et de diffuser les données nécessaires au suivi des activités de développement. Ces initiatives, et en particulier les efforts qui sont déployés pour instaurer un dialogue plus étroit entre les pays et les organismes internationaux dans le contexte du Groupe interinstitutions et d'experts, de PARIS21 et de différentes autres instances, ont d'ores et déjà donné des résultats importants. De plus en plus, les méthodes de génération de données suivies au plan national ont été mieux alignées sur les recommandations et normes convenues au plan international, et les organismes internationaux comprennent mieux les données qui sont disponibles au niveau des pays et comment ils doivent collaborer avec les experts nationaux pour mettre au point et appliquer les méthodes requises pour produire et estimer les indicateurs.

18. Grâce aux progrès accomplis par les pays en matière de génération de données et à l'amélioration de la communication d'informations au système statistique international par les pays, de plus en plus d'informations sont disponibles dans la base de données concernant le suivi des objectifs du Millénaire pour le développement. Le tableau 1 présente la disponibilité des données permettant d'évaluer les tendances, décrites par le nombre de pays disposant de données avant et après 2000 (un ensemble de données au moins) dans les bases de données de 2003, 2006 et 2010<sup>2</sup>. Pour comparer la situation actuelle de la base de données par rapport à ce qu'elle était en 2003, il n'est pris en considération qu'un sous-ensemble d'indicateurs qui comprend ceux qui sont demeurés inchangés depuis lors pour ce qui est des définitions et des méthodes de présentation. Le nombre de pays pour lesquels des données sont disponibles pour un grand nombre d'indicateurs n'a cessé d'augmenter au fil des ans. En particulier, le nombre de pays qui disposent de données de tendance pour 16 à 22 indicateurs est passé de 0 en 2003 à 84 en 2006 et à 96 en 2010. Parallèlement, le nombre de pays qui disposent de données de tendance pour un nombre d'indicateurs allant de 0 à 5 est tombé de 47 en 2003 à 9 seulement en 2010.

19. Bien que l'élargissement de la couverture de la base de données ne soit pas imputable exclusivement aux progrès effectivement accomplis par les pays, il n'en reflète pas moins, en tous cas en partie, la disponibilité accrue d'informations au plan national et un renforcement des capacités des systèmes statistiques nationaux de générer les données

---

<sup>2</sup> L'on trouvera à l'annexe I un exposé succinct de la méthode servant à évaluer la disponibilité des données dans la base de données concernant les indicateurs. Les résultats complets de l'analyse sont affichés sur le site web de la Commission de statistique, à l'adresse <http://unstats.un.org/unsd/statcom/Commission.htm>.

nécessaires au suivi. D'autres facteurs y ont également contribué, dont l'amélioration des méthodes suivies par les pays pour communiquer les données pertinentes aux organismes internationaux et une compréhension et un accès accru de ceux-ci aux sources nationales existantes. La moindre disponibilité de données concernant certains indicateurs est généralement due à des erreurs ou à des problèmes de qualité des données nationales identifiés par les organismes internationaux, ce qui les a conduits à retirer les données en question des séries d'informations.

Tableau 1

**Nombre et pourcentage de pays et de territoires figurant dans la base de données des indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement, selon le nombre d'indicateurs pour lesquels une analyse de tendance est possible<sup>a</sup>**

Nombre d'indicateurs pour lesquels une analyse de tendance est possible <sup>b</sup>	Pays et territoires					
	En juillet 2003		En juillet 2006		En juillet 2010	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
0 à 5	47	29	15	9	9	6
6 à 10	66	40	22	13	15	9
11 à 15	50	31	42	26	43	26
16 à 22	0	0	84	52	96	59
<b>Total</b>	<b>163</b>	<b>100</b>	<b>163</b>	<b>100</b>	<b>163</b>	<b>100</b>

<sup>a</sup> On a pris pour critère, pour déterminer si une analyse de tendance est possible pour tel ou tel indicateur, le fait qu'un pays dispose d'au moins un ensemble de données antérieures à 2000 pour cet indicateur, et d'un ensemble postérieur à 2000.

<sup>b</sup> Il s'agit des indicateurs pour lesquels des données ont été communiquées sur tous les pays en développement; les calculs pour les indicateurs concernant les pays donateurs sont présentés séparément.

20. L'amélioration de la disponibilité globale de 2000, sans égard à la question de savoir si les ensembles de données sont antérieurs ou postérieurs à 2000, est encore plus marquée : en 2010, 119 pays disposaient d'au moins deux ensembles de données pour 16 à 22 indicateurs, alors qu'ils n'étaient que 4 en 2003 (tableau 2).

Tableau 2

**Nombre et pourcentage de pays et de territoires figurant dans la base de données des indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement, selon le nombre d'indicateurs pour lesquels ils disposent d'au moins deux ensembles de données<sup>a</sup>**

Nombre d'indicateurs pour lesquels une analyse de tendance est possible <sup>b</sup>	Pays et territoires					
	En juillet 2003		En juillet 2006		En juillet 2010	
	Nombre	Pourcentage <sup>c</sup>	Nombre	Pourcentage <sup>c</sup>	Nombre	Pourcentage <sup>c</sup>
0 à 5	31	19	9	6	8	5
6 à 10	49	30	19	12	7	4

Nombre d'indicateurs pour lesquels une analyse de tendance est possible <sup>b</sup>	Pays et territoires					
	En juillet 2003		En juillet 2006		En juillet 2010	
	Nombre	Pourcentage <sup>c</sup>	Nombre	Pourcentage <sup>c</sup>	Nombre	Pourcentage <sup>c</sup>
11 à 15	79	48	31	19	29	18
16 à 22	4	2	104	64	119	73
<b>Total</b>	<b>163</b>	<b>100</b>	<b>163</b>	<b>100</b>	<b>163</b>	<b>100</b>

<sup>a</sup> Les deux moments considérés dans le présent tableau ne sont pas nécessairement antérieur et postérieur à 2000.

<sup>b</sup> Il s'agit des indicateurs pour lesquels des données ont été communiquées sur tous les pays en développement; les calculs pour les indicateurs concernant les pays donateurs sont présentés séparément.

<sup>c</sup> Les chiffres étant arrondis, la somme des pourcentages n'est pas égale à 100.

21. On peut procéder à une évaluation plus globale de la disponibilité de données sur la totalité des indicateurs pour la dernière version de la base de données. Le tableau 3 présente une description complète des séries de données qui sont conservées dans la base de données à la date de juillet 2010, y compris tous les indicateurs concernant des groupes particuliers de pays, notamment les pays en développement sans littoral, les petits États insulaires en développement et les pays donateurs.

Tableau 3

**Nombre de pays et de territoires figurant dans la base de données des indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement, selon le nombre d'indicateurs pour lesquels une analyse de tendance est possible, en juillet 2010<sup>a</sup>**

**A. Indicateurs pour lesquels des données ont été communiquées concernant les régions en développement**

Nombre d'indicateurs	Pays et territoires	
	Nombre	Pourcentage <sup>b</sup>
0 à 10	7	4
11 à 20	17	10
21 à 30	45	28
31 à 40	51	31
41 à 55	43	26
<b>Total</b>	<b>163</b>	<b>100</b>

<sup>a</sup> On a pris pour critère, pour déterminer si une analyse de tendance est possible pour tel ou tel indicateur, le fait qu'un pays dispose d'au moins un ensemble de données antérieures à 2000 pour cet indicateur, et d'un ensemble postérieur à 2000.

<sup>b</sup> Les chiffres étant arrondis, la somme des pourcentages n'est pas égale à 100.



**B. Indicateurs concernant l'aide publique au développement (APD) fournie par les 23 pays donateurs**

Des données sont disponibles pour tous les 23 pays concernant les indicateurs suivants :

8.1 Montant net de l'APD, totale et en faveur des pays les moins avancés, en pourcentage du revenu national brut (RNB) des pays donateurs de 1990 à 2009;

8.1 Montant net de l'APD en faveur des pays les moins avancés en pourcentage du revenu national brut (RNB) des pays donateurs de 1990 à 2008;

8.2 Proportion de l'APD totale bilatérale sectorielle des pays donateurs membres du CAD de l'OCDE allouée aux services sociaux de base, de 1996 à 2008;

8.3 Proportion de l'aide publique au développement bilatérale des pays donateurs membres du CAD de l'OCDE qui n'est pas liée, 1990 à 2008;

8.9 Proportion de l'APD allouée au renforcement des capacités commerciales, de 2001 à 2008.

Des données sont disponibles pour tous les 12 pays membres de l'OCDE concernant l'indicateur suivant :

8.8 Estimation des subventions agricoles versées, de 1990 à 2008.

**C. Indicateurs concernant les 31 pays en développement sans littoral**

Des données sont disponibles pour tous les pays en développement sans littoral sur l'indicateur suivant :

8.4 APD reçue par les pays en développement sans littoral, en pourcentage de leur revenu national brut, jusqu'en 2008 pour 29 pays, 2007 pour 1 pays et 2005 pour 1 pays.

**D. Indicateurs concernant les 46 petits États insulaires en développement**

Des données sont disponibles pour 31 petits États insulaires en développement sur l'indicateur suivant :

8.5 APD reçue par les petits États insulaires en développement, en pourcentage de leur revenu national brut, jusqu'en 2008 pour 31 pays et 2005 pour 1 pays.

*Note* : Singapour et les Bahamas ne reçoivent plus d'APD depuis 1995.

**E. Indicateurs concernant 40 pays participant à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE)**

Des données sont disponibles pour tous les 40 pays participant à l'Initiative sur les indicateurs suivants :

8.10 Nombre de pays ayant atteint leurs points de décision dans le cadre de l'Initiative PPTE et nombre de pays ayant atteint leurs points d'achèvement, de 2000 à 2010;

8.11 Allègement de la dette annoncé au titre de l'Initiative PPTE et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale, mis à jour chaque année jusqu'en 2010.

22. Un aspect important à prendre en considération dans l'évaluation des données disponibles dans les séries de données recueillies à l'échelle internationale est le fait que les données fournies par les pays font souvent l'objet d'ajustements aux fins de comparabilité internationale. Les catégories identifiées par la couleur du système de codage de la base de données concernant les OMD reflètent, pour chaque pays et pour chaque année considérée, les niveaux d'ajustement des données communiquées à l'origine par le pays auquel a procédé l'organisme responsable afin d'arriver au niveau voulu de comparabilité internationale ou de résoudre des problèmes de qualité des données. Les représentants de pays et les organismes internationaux siégeant au Groupe d'experts ont convenu des catégories à utiliser pour décrire la nature des données, indiquées au tableau 4 du présent rapport.

23. L'évaluation exposée dans le tableau 4 montre la nature des données pour la majorité des pays figurant dans la base de données : un indicateur est défini comme appartenant à telle ou telle catégorie lorsque la majorité des pays a des données qui en relèvent. Pour qu'un pays soit indiqué comme relevant d'une catégorie donnée pour l'indicateur considéré, il faut que la majorité des ensembles de données appartiennent à cette catégorie<sup>3</sup>. La plupart des indicateurs sont basés sur les données reçues du pays, sans ajustement ou avec des ajustements minimes. Mais il y a encore 12 indicateurs pour lesquels l'organisme international est obligé d'estimer la majorité des ensembles de données, et 1 pour lesquels il y a si peu de données disponibles que la plupart des ensembles sont obtenus par application d'un modèle basé sur des variables autres que celle que mesure l'indicateur considéré. On trouvera à l'annexe II du présent rapport une liste complète des indicateurs relevant de chacune des catégories et la disponibilité des données correspondantes.

Tableau 4

**Nombre et pourcentage des indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement selon la nature des données disponibles dans la majorité des pays figurant dans la base de données, en juillet 2010**

**Indicateurs pour lesquels des données ont été communiquées concernant les régions en développement**

<i>Nature des données<sup>a</sup></i>	<i>Indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement</i>	
	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>
Données du pays	28	51
Données du pays, ajustées	3	5

<sup>3</sup> La catégorie « données du pays » fait exception : lorsqu'un pays a des données relevant de la catégorie « données du pays » pour au moins un ensemble de données, les données sont classées comme relevant de cette catégorie pour l'indicateur considéré, car on considère que, dans ce cas, le pays a la capacité voulue pour produire l'indicateur en se conformant aux normes internationales.

<i>Nature des données<sup>a</sup></i>	<i>Indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement</i>	
	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>
Estimations	12	22
Données obtenues à partir d'un modèle	1	2
Données du suivi mondial	6	11
Non disponibles	5	9
<b>Total</b>	<b>55</b>	<b>100</b>
<b>Indicateurs concernant l'aide publique au développement fournie par les 23 pays donateurs</b>		
Données du pays	6	100
<b>Indicateurs concernant les 31 pays en développement sans littoral</b>		
Données du pays	1	100
<b>Indicateurs concernant les 46 petits États insulaires en développement</b>		
Données du pays	1	100
<b>Indicateurs concernant 40 pays participant à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés</b>		
Données du suivi mondial	3	100

<sup>a</sup> Le codage de la nature des données est le suivant :

*Notes :*

Données du pays : le chiffre est celui qui a été calculé et diffusé par le pays (y compris les données ajustées par le pays en fonction des normes internationales).

Données du pays ajustées : le chiffre est celui qu'a calculé et communiqué le pays, mais ajusté par l'organisme international aux fins de comparabilité internationale – pour respecter les normes, des définitions et des classifications convenues à l'échelon international (groupes d'âge, Classification internationale type de l'éducation, etc.).

Estimation : le chiffre est estimé par l'organisme international lorsque les données du pays pour une année déterminée ou un ensemble d'années ne sont pas disponibles, ou qu'il y a des sources multiples, ou que la qualité des données fait problème. Les estimations sont basées sur des données nationales (enquêtes, fichiers administratifs, etc.) ou provenant d'autres sources, mais concernant la même variable.

Données obtenues à partir d'un modèle : le chiffre est calculé par l'organisme quand il n'existe aucune donnée sur la variable considérée. Le modèle est basé sur un ensemble de covariables – d'autres variables pour lesquelles on a des chiffres et qui peuvent expliquer le phénomène considéré.

Données du suivi mondial : le chiffre est régulièrement calculé par l'organisme chargé du suivi mondial à partir de données du pays, mais il n'y a pas de chiffre correspondant au niveau du pays, l'indicateur étant défini uniquement pour le suivi mondial (exemple : effectifs de population vivant avec moins de 1 dollar par jour).

Non disponible : la nature des données est inconnue ou n'a pas été communiquée.

24. Il est devenu de plus en plus indispensable de disposer de données récentes concernant la réalisation des OMD. Le débat général annuel concernant la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et les mesures à adopter pour l'accélérer est, pour une large part, fondé sur l'évaluation des progrès accomplis. Or, cette évaluation risque de perdre toute utilité si les données ne sont pas suffisamment récentes pour refléter l'impact des chocs et des crises que le

monde a connus récemment. Les organismes internationaux ont amélioré leur communication avec les systèmes statistiques nationaux et s'efforcent de compiler et de publier dès que possible les ensembles internationaux de données concernant le suivi des OMD. L'on dispose de données pour tous les indicateurs à partir de 2000. Il subsiste néanmoins un retard d'au moins deux ans pour la plupart des indicateurs, à l'exception d'un indicateur pour 2009 et d'un indicateur pour 2010 (tableau 5).

Tableau 5  
**Nombre et pourcentage des indicateurs selon la dernière année où ils sont disponibles dans la base de données des indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement, en juillet 2010**

<i>Dernière année où les indicateurs sont disponibles</i>	<i>Indicateurs</i>	
	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>
<b>Indicateurs pour lesquels des données ont été communiquées concernant les régions en développement</b>		
1990-1999	0	0
2000-2004	6	11
2005-2006	18	33
2007	7	13
2008	22	40
2009	1	2
2010	1	2
<b>Indicateurs concernant l'aide publique au développement fournie par les 23 pays donateurs</b>		
2008	5	83
2009	1	17
<b>Indicateurs concernant les 31 pays en développement sans littoral</b>		
2008	1	100
<b>Indicateurs concernant les 46 petits États insulaires en développement</b>		
2008	1	100
<b>Indicateurs concernant 40 pays participant à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés</b>		
2010	2	100

#### **IV. Rapports présentés en 2010 sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

25. Le *Rapport 2010 sur les objectifs du Millénaire pour le développement*, publié par l'Organisation des Nations Unies, a été lancé à New York par le Secrétaire général le 23 juin. Le rapport analyse les progrès accomplis sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement ainsi que les tendances qui s'en dégagent sur la base des chiffres régionaux et sous-régionaux touchant les indicateurs officiels concernant les OMD communiqués par les

organismes partenaires. Les données et les analyses présentées dans le rapport ont également servi de base à l'établissement du rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation, adressé à l'Assemblée générale réunie en sa soixante-cinquième session, et qui contient une annexe statistique où figurent tous les chiffres officiels concernant les indicateurs de réalisation des OMD<sup>4</sup>.

26. Le Département des affaires économiques et sociales a également publié l'édition 2010 du tableau de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement, tableau chromocodé qui fait apparaître les tendances régionales et montre les régions et sous-régions qui progressent suffisamment ou insuffisamment vers la réalisation des objectifs.

27. Il a également dressé un tableau des progrès accomplis vers la réalisation des OMD dans une perspective sexospécifique. Ce tableau présente des données et des analyses touchant plusieurs aspects liés à la problématique hommes-femmes et à l'autonomisation des femmes dans le contexte de chacun des huit objectifs. Ce rapport, intitulé « Objectifs du Millénaire pour le développement : Égalité des sexes et autonomisation des femmes », a été lancé lors d'une manifestation parallèle au Sommet du Millénaire, en septembre 2010, organisé conjointement par le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) et la Mission du Danemark auprès de l'Organisation des Nations Unies sur le thème « Les femmes du monde au centre de la réalisation des OMD ».

28. La Division de statistique continue également d'administrer le site Web et la base de données du Groupe interinstitutions et d'experts concernant les OMD (<http://mdgs.un.org>). La base de données peut aussi être consultée sur MDGInfo, version hors ligne de la base mise au point avec le logiciel DevInfo. La base de données MDGInfo a été lancée en août 2010 par la Division de statistique en collaboration avec le groupe DevInfo.

## V. Conclusions et travaux futurs

29. **La Commission souhaitera peut-être prendre note des travaux réalisés en 2010 par le Groupe interinstitutions et d'experts et la Division de statistique pour mettre en œuvre les recommandations figurant dans la résolution 2006/6 du Conseil économique et social et répondre à ce qu'avait demandé la Commission de statistique à sa quarante et unième session s'agissant de perfectionner les données et les indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement.**

30. **La Commission voudra peut-être aussi formuler des observations sur les prochaines étapes prévues :**

- **Mise au point d'outils et de méthodes permettant d'évaluer au plan national les progrès accomplis et d'assurer une large diffusion parmi les pays des informations ainsi rassemblées;**
- **Poursuite de la fourniture de services de formation aux pays sur la production de données et indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement à l'échelon infranational;**

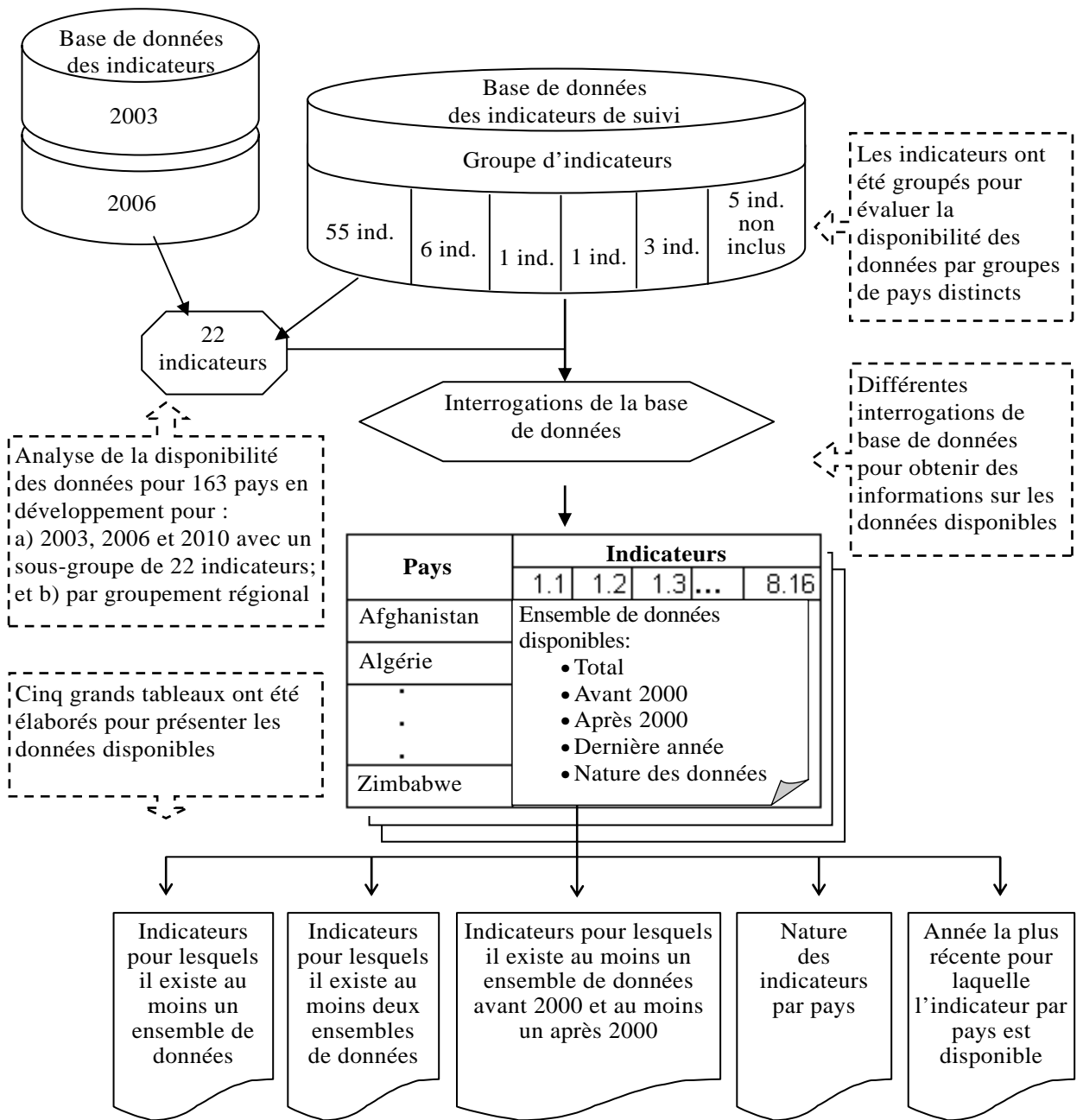
<sup>4</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-cinquième session, Supplément n° 1 (A/65/1).

- **Poursuite du travail de conciliation des données nationales et internationales et d'amélioration de la coordination du suivi des objectifs du Millénaire pour le développement au plan national;**
- **Prestation d'une assistance technique et de services de formation aux pays qui souhaitent adopter les normes du système SDMX pour les indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement en vue de l'échange de données et de métadonnées entre les systèmes nationaux de statistiques et de la communication de données au système statistique international.**

## Annexe I

### **Évaluation de la disponibilité des données dans les bases des indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement**

1. On a étudié les données qui étaient disponibles dans la base pour 72 indicateurs au total (voir liste A). Pour mesurer les progrès accomplis dans la disponibilité des données (entre 2003 et 2010), l'analyse porte sur un sous-groupe de 22 indicateurs clefs. L'examen d'un ensemble plus petit d'indicateurs facilite l'évaluation sur une période plus longue et fait ressortir plus clairement l'évolution de la production de données depuis le début de l'évaluation des objectifs du Millénaire pour le développement. L'analyse est basée sur les informations dont on disposait au moment de la dernière mise à jour de la base des indicateurs de suivi, celle-ci étant effectuée chaque année en juillet.
2. Sur les 72 indicateurs, 55 concernent l'ensemble des 163 pays en développement figurant dans la base de données, les autres indicateurs portant sur des groupes de pays particuliers ainsi représentés :
  - a) Six indicateurs propres à 23 pays donateurs membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE;
  - b) Un indicateur propre aux 31 pays en développement sans littoral;
  - c) Un indicateur propre aux 46 petits États insulaires en développement;
  - d) Trois indicateurs propres aux 40 pays bénéficiaires de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE).
3. Les six indicateurs restants n'ont pas été pris en compte faute de données (deux indicateurs) ou parce qu'ils portent sur des données globales (quatre indicateurs).
4. Le diagramme ci-après montre les étapes du traitement de l'information :





**Liste A****Indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement inclus dans l'analyse de la disponibilité des données****Indicateurs communiqués pour les régions en développement**

- 1.1 Proportion de la population disposant de moins de 1 dollar par jour en parité du pouvoir d'achat (PPA)
- 1.2 Indice d'écart de la pauvreté
- 1.3 Part du quintile le plus pauvre de la population dans la consommation nationale
- 1.4 Taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) par personne occupée
- 1.5 Ratio emploi/population
- 1.6 Proportion de la population occupée disposant de moins de 1 dollar (PPA) par jour
- 1.7 Proportion de travailleurs indépendants et de travailleurs familiaux dans la population occupée
- 1.8 Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans\*
- 1.9 Proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique
- 2.1 Taux net de scolarisation dans le primaire\*
- 2.2 Proportion d'élèves ayant commencé la première année d'études primaires qui terminent l'école primaire\*
- 2.3 Taux d'alphabétisation des 15 à 24 ans, femmes et hommes\*
- 3.1 Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur
  - Indice de parité des élèves inscrits dans le primaire\*
  - Indice de parité des élèves inscrits dans le secondaire\*
  - Indice de parité des étudiants inscrits dans le supérieur\*
- 3.2 Proportion des femmes salariées dans le secteur non agricole\*
- 3.3 Proportion des sièges occupés par les femmes au parlement national\*
- 4.1 Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans
- 4.2 Taux de mortalité infantile
- 4.3 Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole
- 5.1 Taux de mortalité maternelle
- 5.2 Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié
- 5.3 Taux de contraception\*

---

\* Ensembles inclus dans l'évaluation périodique de la disponibilité de données (pour 2003, 2006 et 2010).

- 5.4 Taux de natalité parmi les adolescentes
- 5.5 Couverture des soins prénatals (au moins une visite et au moins quatre visites)
  - Couverture des soins prénatals, au moins une visite
  - Couverture des soins prénatals, au moins quatre visites
- 5.6 Besoins non satisfaits en matière de planification familiale
- 6.1 Taux de prévalence du VIH dans la population âgée de 15 à 24 ans\*
- 6.2 Utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque
  - Utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque, population masculine âgée de 15 à 24 ans
  - Utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque, population féminine âgée de 15 à 24 ans
  - Femmes mariées âgées de 15 à 49 ans utilisant un préservatif, en proportion de l'ensemble des femmes mariées âgées de 15 à 49 ans utilisant une méthode quelconque de contraception\*
- 6.3 Proportion de la population âgée de 15 à 24 ans ayant des connaissances exactes et complètes au sujet du VIH/sida
  - Hommes âgés de 15 à 24 ans ayant des connaissances exactes et complètes au sujet du VIH/sida
  - Femmes âgées de 15 à 24 ans ayant des connaissances exactes et complètes au sujet du VIH/sida
- 6.4 Taux de scolarisation des orphelins par rapport aux non-orphelins âgés de 10 à 14 ans
- 6.5 Proportion de la population au stade avancé de l'infection par le VIH ayant accès à des médicaments antirétroviraux
- 6.7 Proportion d'enfants de moins de 5 ans dormant sous des moustiquaires imprégnées d'insecticide
- 6.8 Proportion d'enfants de moins de 5 ans atteints de fièvre traités aux moyens de médicaments antipaludéens appropriés
- 6.9 Incidence, prévalence de la tuberculose et taux de mortalité due à cette maladie
  - Incidence de la tuberculose pour 100 000 habitants
  - Taux de prévalence de la tuberculose pour 100 000 habitants\*
  - Taux de mortalité dû à la tuberculose pour 100 000 habitants\*
- 6.10 Proportion de cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre d'un traitement direct à court terme et sous observation
  - Taux de détection de la tuberculose dans le cadre d'un traitement direct à court terme et sous observation\*
  - Taux de succès du traitement de la tuberculose dans le cadre d'un traitement direct à court terme et sous observation\*

- 7.1 Proportion de zones forestières
- 7.2 Émissions de CO<sub>2</sub> (total, par habitant et pour 1 dollar du PIB, en PPA)\*
- 7.3 Consommation de substances appauvrissant la couche d'ozone  
     Consommation de toutes substances appauvrissant la couche d'ozone, en tonnes métriques de potentiel de destruction de l'ozone  
     Consommation de chlorofluorocarbures appauvrissant la couche d'ozone, en tonnes métriques de potentiel de destruction de l'ozone\*
- 7.5 Proportion de ressources d'eau totales utilisées
- 7.6 Proportion de zones terrestres et marines protégées
- 7.8 Proportion de la population utilisant une source d'eau potable améliorée\*
- 7.9 Proportion de la population utilisant des infrastructures d'assainissement améliorées\*
- 7.10 Proportion de citoyens vivant dans des taudis
- 8.12 Service de la dette, en pourcentage des exportations de biens et services
- 8.14 Nombre de lignes téléphoniques fixes, pour 100 habitants\*
- 8.15 Abonnés à un service de téléphonie mobile, pour 100 habitants
- 8.16 Nombre d'utilisateurs d'Internet, pour 100 habitants\*

**Indicateurs concernant l'aide publique au développement (APD)  
 en provenance de 23 pays donateurs**

- 8.1 Montant net de l'APD, totale et en faveur des pays les moins avancés, en pourcentage du revenu national brut des pays donateurs membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (CAD/OCDE)  
     APD nette, en pourcentage du produit national brut des pays donateurs membres du CAD/OCDE  
     APD nette en faveur des pays les moins avancés, en pourcentage du produit national brut des pays donateurs membres du CAD/OCDE
- 8.2 Part de l'APD sectorielle des pays membres du CAD/OCDE consacrée aux services sociaux de base (éducation de base, soins de santé primaires, nutrition, eau salubre et assainissement)
- 8.3 Proportion de l'APD bilatérale des pays du CAD/OCDE qui n'est pas liée
- 8.8 Estimation des subventions agricoles versées par les pays de l'OCDE en pourcentage de leur produit intérieur brut
- 8.9 Proportion de l'APD allouée au renforcement des capacités commerciales

**Indicateurs relatifs aux 31 pays en développement sans littoral**

- 8.4 APD reçue par les pays en développement sans littoral en pourcentage de leur revenu national brut

**Indicateurs concernant les 46 petits États insulaires en développement**

- 8.5 APD reçue par les petits États insulaires en développement en pourcentage de leur revenu national brut

**Indicateurs relatifs aux 40 pays susceptibles de bénéficier de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE)**

- 8.10 Nombre total de pays ayant atteint leurs points de décision dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et nombre total de pays ayant atteint leurs points d'achèvement (cumulatif)
- 8.11 Allègement de la dette annoncé au titre de l'Initiative PPTE et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM)

Allègement de la dette annoncé au titre de l'Initiative PPTE (cumulatif)

Allègement de la dette consenti au titre de l'Initiative IADM (cumulatif)

**Liste B**

**Indicateurs non inclus dans l'évaluation de la disponibilité de données**

**Indicateurs comportant des données communiquées seulement à l'échelle régionale ou mondiale**

- 7.4 Proportion de stocks de poissons qui ne sont pas en danger pour des raisons biologiques
- 7.7 Proportion d'espèces menacées d'extinction
- 8.6 Proportion du total des importations des pays développés (en valeur et à l'exclusion des armes) en provenance des pays en développement et des pays les moins avancés qui sont admises en franchise de droits
- 8.7 Droits de douane moyens appliqués par les pays développés aux produits agricoles, textiles et vêtements en provenance des pays en développement

**Indicateurs pour lesquels aucune donnée n'a été communiquée**

- 6.6 Incidence du paludisme et taux de mortalité due à cette maladie
- 8.13 Proportion de la population pouvant se procurer les médicaments essentiels à un coût abordable et dans des conditions pouvant être maintenues durablement

## Annexe II

**Disponibilité des données dans la base des indicateurs  
de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement,  
selon la couverture et la nature des données**

<i>Indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement</i>	<i>Pays ayant au moins un ensemble de données</i>		<i>Pays ayant au moins deux ensembles de données</i>		<i>Pays ayant au moins un ensemble de données avant 2000 et un après 2000</i>		<i>Nature des données<sup>a</sup></i>
	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	
<b>Indicateurs communiqués pour les régions en développement</b>							
<b>C = données du pays</b>							
1.4 Taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) par personne occupée	43	26	38	23	19	12	C
1.5 Ratio emploi/population	125	77	125	77	84	52	C
1.7 Proportion de travailleurs indépendants et de travailleurs familiaux dans la population occupée	90	55	62	38	32	20	C
1.8 Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans	118	72	99	61	59	36	C
2.1 Taux net de scolarisation dans le primaire	136	83	126	77	69	42	C
2.2 Proportion d'écopliers commençant la première année d'études primaires qui terminent l'école primaire	125	77	107	66	44	27	C
2.3 Taux d'alphabétisation des 15 à 24 ans, femmes et hommes	118	72	103	63	13	8	C
3.1 Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur							
Indice de parité des élèves inscrits dans le primaire	146	90	143	88	87	53	C
Indice de parité des élèves inscrits dans le secondaire	145	89	141	87	84	52	C
Indice de parité des étudiants inscrits dans le supérieur	131	80	117	72	58	36	C
3.2 Proportion de femmes salariées dans le secteur non agricole	156	96	108	66	53	33	C
3.3 Proportion de sièges occupés par des femmes au Parlement national	134	82	134	82	86	53	C
5.3 Taux de contraception	129	79	103	63	62	38	C
5.4 Taux de natalité parmi les adolescentes	161	99	157	96	103	63	C
5.6 Besoins de planification familiale non couverts	78	48	56	34	37	23	C

<i>Indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement</i>	<i>Pays ayant au moins un ensemble de données</i>		<i>Pays ayant au moins deux ensembles de données</i>		<i>Pays ayant au moins un ensemble de données avant 2000 et un après 2000</i>		<i>Nature des données<sup>a</sup></i>
	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	
6.2 Utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque							
Utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque, hommes de 15 à 24 ans	48	29	22	13	8	5	C
Utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque, femmes de 15 à 24 ans	54	33	29	18	9	6	C
Femmes mariées âgées de 15 à 49 ans utilisant un préservatif en proportion de l'ensemble des femmes mariées de la même tranche d'âge utilisant une méthode quelconque de contraception	126	77	98	60	59	36	C
6.3 Proportion de la population âgée de 15 à 24 ans ayant des connaissances exactes et complètes au sujet du VIH/sida							
Hommes âgés de 15 à 24 ans ayant des connaissances exactes et complètes au sujet du VIH/sida	47	29	15	9	1	1	C
Femmes âgées de 15 à 24 ans ayant des connaissances exactes et complètes au sujet du VIH/sida	75	46	39	24	1	1	C
6.4 Taux de scolarisation des orphelins par rapport aux non-orphelins âgés de 10 à 14 ans	58	36	38	23	19	12	C
6.7 Proportion d'enfants de moins de 5 ans protégés durant leur sommeil par des moustiquaires imprégnées d'insecticide	50	31	30	18	0	0	C
6.8 Proportion d'enfants de moins de 5 ans atteints de fièvre traités au moyen de médicaments antipaludéens appropriés	56	34	35	21	2	1	C
6.10 Proportion de cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre d'un traitement direct à court terme et sous observation							
Taux de succès du traitement de la tuberculose dans le cadre d'un traitement direct à court terme et sous observation	154	94	152	93	103	63	C
7.1 Proportion de zones forestières	155	95	155	95	155	95	C
7.3 Consommation de substances appauvrissant la couche d'ozone							
Consommation de toutes substances appauvrissant la couche d'ozone, en tonnes métriques de potentiel de destruction de l'ozone	138	85	138	85	1	1	C

<i>Indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement</i>	<i>Pays ayant au moins un ensemble de données</i>		<i>Pays ayant au moins deux ensembles de données</i>		<i>Pays ayant au moins un ensemble de données avant 2000 et un après 2000</i>		<i>Nature des données<sup>a</sup></i>
	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	
Consommation de chlorofluorocarbures appauvrissant la couche d'ozone, en tonnes métriques de potentiel de destruction de l'ozone	138	85	138	85	95	58	C
7.5 Proportion de ressources d'eau totales	117	72	63	39	95	58	C
<b>CA = données du pays ajustées</b>							
5.2 Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié	142	87	130	80	78	48	CA
6.5 Proportion de la population au stade avancé de l'infection par le VIH ayant accès à des médicaments antirétroviraux	90	55	89	55	0	0	CA
8.12 Service de la dette, en pourcentage des exportations de biens et services	104	64	104	64	41	25	CA
<b>E = estimation</b>							
4.1 Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	138	85	138	85	95	58	E
4.2 Taux de mortalité infantile	138	85	138	85	95	58	E
4.3 Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole	139	85	139	85	95	58	E
6.1 Taux de prévalence du VIH dans la population âgée de 15 à 24 ans	101	62	101	62	0	0	E
6.9 Incidence, prévalence de la tuberculose et taux de mortalité due à cette maladie							
Incidence de la tuberculose pour 100 000 habitants	155	95	155	95	4	2	E
Prévalence de la tuberculose pour 100 000 habitants	155	95	155	95	106	65	E
Taux de mortalité due à la tuberculose pour 100 000 habitants	155	95	155	95	105	64	E
6.10 Proportion de cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre d'un traitement direct à court terme et sous observation							
Taux de succès du traitement de la tuberculose dans le cadre d'un traitement direct à court terme et sous observation	155	95	154	94	106	65	E
7.6 Proportion de zones terrestres et marines protégées	158	97	158	97	41	25	E
7.8 Proportion de la population utilisant une source d'eau potable améliorée	145	89	145	89	108	66	E
7.9 Proportion de la population utilisant des infrastructures d'assainissement améliorées	142	87	142	87	98	60	E
7.10 Proportion de citoyens vivant dans des taudis	105	64	60	37	97	60	E

<i>Indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement</i>	<i>Pays ayant au moins un ensemble de données</i>		<i>Pays ayant au moins deux ensembles de données</i>		<i>Pays ayant au moins un ensemble de données avant 2000 et un après 2000</i>		<i>Nature des données<sup>a</sup></i>
	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	
<b>M = données obtenues à partir d'un modèle</b>							
5.1 Taux de mortalité maternelle	120	74	0	0	0	0	M
<b>G = données du suivi mondial</b>							
1.1 Proportion de la population disposant de moins de 1 dollar par jour en parité du pouvoir d'achat (PPA)	92	56	70	43	46	28	G
1.2 Indice d'écart de la pauvreté	92	56	70	43	46	28	G
1.3 Part du quintile le plus pauvre de la population dans la consommation nationale	100	61	67	41	45	28	G
1.6 Proportion de la population occupée disposant de moins de 1 dollar (PPA) par jour	86	53	65	40	45	28	G
1.9 Proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique	124	76	124	76	86	53	G
7.2 Émissions de CO <sub>2</sub> (total, par habitant et pour 1 dollar du PIB, en PPA)	154	94	154	94	154	94	G
<b>ND= non disponible</b>							
5.5 Accès aux soins prénatals (au moins une visite et au moins quatre visites)							
Accès aux soins prénatals (au moins quatre visites)	77	47	50	31	31	19	ND
Accès aux soins prénatals (au moins une visite)	127	78	108	66	60	37	ND
8.14 Nombre de lignes téléphoniques fixes pour 100 habitants	161	99	161	99	68	42	ND
8.15 Nombre d'abonnés à un service de téléphonie mobile pour 100 habitants	161	99	161	99	108	66	ND
8.16 Nombre d'utilisateurs d'Internet pour 100 habitants	161	99	158	97	109	67	ND
<b>Indicateurs relatifs à l'aide publique au développement (APD) en provenance de 23 pays donateurs</b>							
<b>C = données du pays</b>							
8.1 Montant net de l'APD, totale et en faveur des pays les moins avancés, en pourcentage du revenu national brut des pays donateurs membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (CAD/OCDE)							
APD nette, en pourcentage du produit national brut des pays donateurs membres du CAD/OCDE	23	100	23	100	23	100	C



<i>Indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement</i>	<i>Pays ayant au moins un ensemble de données</i>		<i>Pays ayant au moins deux ensembles de données</i>		<i>Pays ayant au moins un ensemble de données avant 2000 et un après 2000</i>		<i>Nature des données<sup>a</sup></i>
	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	
APD nette en faveur des pays les moins avancés, en pourcentage du produit national brut des pays donateurs membres du CAD/OCDE	23	100	23	100	23	100	C
8.2 Part de l'APD sectorielle des pays membres du CAD/OCDE consacrée aux services sociaux de base (éducation de base, soins de santé primaires, nutrition, eau salubre et assainissement)	22	96	22	96	19	83	C
8.3 Proportion de l'APD bilatérale des pays du CAD/OCDE qui n'est pas liée	23	100	23	100	21	91	C
8.8 Estimation des subventions agricoles versées par les pays de l'OCDE en pourcentage de leur produit intérieur brut	12	36	12	36	12	36	C
8.9 Proportion de l'APD allouée au renforcement des capacités commerciales	20	87	20	87	0	0	C
<b>Indicateurs relatifs aux 31 pays en développement sans littoral</b>							
<b>C = données du pays</b>							
8.4 APD reçue par les pays en développement sans littoral en pourcentage de leur revenu national brut	31	100	31	100	31	100	C
<b>Indicateurs relatifs aux 46 petits États insulaires en développement</b>							
<b>C = données du pays</b>							
8.5 APD reçue par les petits États insulaires en développement en pourcentage de leur revenu national brut	31	60	31	60	31	60	C
<b>Indicateurs relatifs aux 40 pays susceptibles de bénéficier de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE)</b>							
<b>G = données du suivi mondial</b>							
8.10 Nombre total de pays ayant atteint leurs points de décision dans le cadre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et nombre total de pays ayant atteint leurs points d'achèvement (cumulatif)	40	100					G
8.11 Allègement de la dette annoncé au titre de l'initiative PPTE et de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale <sup>b</sup>							
Allègement de la dette annoncé au titre de l'initiative PPTE (cumulatif)	35	88					G

<i>Indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement</i>	<i>Pays ayant au moins un ensemble de données</i>		<i>Pays ayant au moins deux ensembles de données</i>		<i>Pays ayant au moins un ensemble de données avant 2000 et un après 2000</i>		<i>Nature des données<sup>a</sup></i>
	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	
Allègement de la dette annoncé au titre de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (cumulatif)	26	65					G

<sup>a</sup> Les diverses données sont ainsi codées :

C = données du pays. Le chiffre est celui qui a été calculé et diffusé par le pays (y compris les données ajustées par le pays en fonction des normes internationales).

CA = données du pays ajustées. Le chiffre est celui qui a été calculé et communiqué par le pays, mais que l'organisme international a ensuite ajusté aux fins de comparabilité internationale – pour respecter les normes, les définitions et les classifications convenues à l'échelon international (groupes d'âge, Classification internationale type de l'éducation, etc.).

E = estimation. Le chiffre est estimé par l'organisme international lorsque les données du pays pour une année déterminée ou un ensemble d'années ne sont pas disponibles, ou qu'il y a des sources multiples, ou que la qualité des données fait problème. Les estimations sont basées sur des données nationales (enquêtes, fichiers administratifs, etc.) ou provenant d'autres sources, mais concernant la même variable.

M = données obtenues à partir d'un modèle. Le chiffre est calculé par l'organisme quand il n'existe aucune donnée sur la variable considérée. Le modèle est basé sur un ensemble de covariables – d'autres variables pour lesquelles on a des chiffres et qui peuvent expliquer le phénomène considéré.

G = données du suivi mondial. Le chiffre est régulièrement calculé par l'organisme chargé du suivi mondial à partir de données du pays. Mais il n'y a pas de chiffre correspondant au niveau du pays, l'indicateur étant défini uniquement pour le suivi mondial (exemple: nombre de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour).

NA = non disponible. La nature des données est inconnue ou n'a pas été communiquée.

<sup>b</sup> Les données relatives à l'allègement de la dette annoncé sont mises à jour chaque année.